



Avis d'occupation du domaine public pour une exploitation économique de courte durée Commune d'Argentan

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61 201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 00

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : Manège type Carrousel en bois, mécanique ou à propulsion parentale, pour enfants de 3 à 10 ans.

Emplacement sur le domaine public : lieu à confirmer par la ville d'Argentan (aux environs de la Place Saint-Germain et/ou Place du Marché).

Superficie de l'occupation sur le domaine public : 100 m² maximum.

Durée de l'occupation sur le domaine public : pendant la durée des festivités de Noël, soit du samedi 2 au dimanche 31 décembre 2023.

Montant de la redevance : 450 € (100 m² x 4.50 €)

Date limite de réception des demandes : 5 novembre 2023 à 18h

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Service Commerces – Foires et Marchés, 10 Rue du Point du Jour – 61 200 ARGENTAN – Courriel : marches@argentan.fr et service.evenementiel@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 06 octobre 2023